



Carghese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 28 novembre 2025

Heure : 15h00

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Sandrine CINOTTI ; Vannina NEGRONI ; Alexia ZANETTACCI ; Pierre ZANNETTI.

Membres du Conseil municipal représentés : Stéphanie ALESSANDRI ; Jean-Paul PAOLI ; Ange SUSINI.

Secrétaire de séance : Lucie FRIMIGACCI

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, 8 élus étaient présents et 3 élus étaient représentés.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2025/34 portant modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet : approuvée.
- Délibération n°2025/35 portant adhésion à la convention de participation en Prévoyance souscrite par le Centre départemental de Gestion de la Corse-du-Sud: approuvée.
- Délibération n°2025/36 portant transfert de l'exercice de la compétence relevant du fonctionnement et de la maintenance préventive et corrective des installations d'éclairage public au Syndicat d'Énergie de la Corse-du-Sud (SDE2A): approuvée.
- Délibération n°2025/37 portant décision modificative n°2 du budget M57
- Délibération n°2025/38 portant décision modificative n°3 du budget M57
- Délibération n°2025/39 Délibération portant décision modificative n°4 du budget M57
- Délibération n°2025/40 portant décision modificative n°5 du budget M57

- Délibération n°2025/41 portant décision modificative n°1 du budget M49
- Délibération n°2025/42 portant approbation de la durée d'amortissement des immobilisations
- Délibération n°2025/43 portant modification des statuts de la régie du centre culturel Natale Rochiccioli
- Délibération n°2025/44 portant modification de la politique tarifaire du centre culturel
- Délibération n°2025/45 portant modification des statuts de la régie du port de Cargèse
- Délibération n°2025/46 portant approbation de la tarification portuaire pour l'année 2026
- Délibération n°2025/47 portant fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif
- Délibération n°2025/48 portant sur l'octroi d'une subvention à l'association Nove Inseme

La décision modificative n°2 du budget M49 n'a finalement pas fait l'objet d'une délibération.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ou représentés ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de chacune des délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance :

François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Sandrine CINOTTI ; Vannina NEGRONI ; Alexia ZANETTACCI ; Pierre ZANNETTI.

François GARIDACCI : La commune a été relancée à propos du projet d'aménagement paysager sur le site de la Sarra, en face de la résidence E Quatre Torre (projet posé sur la table).

Le conseil de manière unanime : Ne souhaite pas que ce projet soit mis en œuvre.

François GARIDACCI : Monsieur DA SILVA William sollicite une nouvelle fois la commune concernant une demande d'AOT l'espace de 80m² où se trouve l'abri bus de la Sarra, en face de la résidence E Quatre Torre dans le cadre de son activité commerciale.

Le conseil de manière unanime : Ne souhaite pas que cette AOT soit mise en œuvre.

François GARIDACCI : Quel nom donner au groupe scolaire de Cargèse actuellement en construction ?

Le conseil de manière unanime : Cela mérite une réflexion. La question sera à nouveau abordée lors du prochain conseil municipal.

François GARIDACCI : un géomètre va être contacter au sujet du chemin à Menasina.

François GARIDACCI : La Collectivité de Corse s'est engagée à mettre en œuvre la réfection de la route au niveau du Spelunca.

Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI : Les festivités relatives aux 350 ans de l'histoire de Cargèse commencent le 12 décembre 2025. La venue de Nikos Aliagas sera organisée par le Spaziu afin de procéder à un reportage photos qui sera par la suite diffusé. Ce projet nécessite une demande de subvention.

Le poste d'adjoint au directeur du Spaziu est ouvert.

Le local de l'ancienne office du tourisme a t-il été attribué à la confrérie latine ? Il serait utile pour les cours de soutien aux collégiens.

Concernant le projet CdC entre les deux églises, un problème de limites de propriété avec Monsieur MATTEI se pose. Un géomètre doit intervenir. Il faudra envisager de déplacer la sortie du projet (coté port).

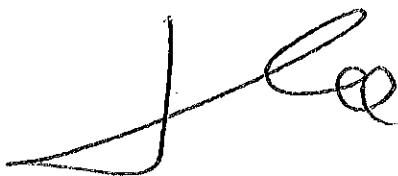
Jérôme ALESSANDRI : Où en est le projet de l'église latine ?

François GARIDACCI : Nous n'avons pas de retour, nous allons faire des relances.

Le procès-verbal de la séance précédente a été arrêté au début de la présente séance, et signé par le Maire et la secrétaire de la séance précédente.

Signatures

Le/la secrétaire de séance



Le Maire,
François GARIDACCI

